

Perspectives

N°25/139 – 23 avril 2025

ZONE EURO – Les créations comme les défaillances d'entreprises en forte baisse début 2025

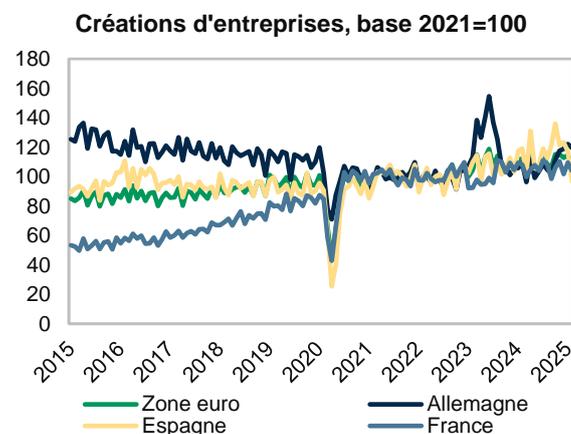
En février 2025, les créations d'entreprises en zone euro ont chuté de 6,5% par rapport au mois précédent. Il s'agit là de la baisse la plus importante depuis mai 2024. Le déclin est marqué en Espagne (-17,5%) mais aussi en France (-5,1%) tandis qu'en Allemagne, elles ralentissent à +2,1%.

Les défaillances ont elles aussi baissé, de 9,2% en janvier 2025 par rapport à décembre 2024 (faute de données disponibles pour février). En détail, la France enregistre une diminution notable des défaillances (-11,5%) après une hausse importante en décembre 2024 (+9,7%). L'Allemagne poursuit sur la tendance légèrement haussière amorcée en décembre 2024 (+1,9% en janvier).

Malgré une diminution en février, les créations d'entreprises demeurent à un niveau solide

Depuis 2022, les créations d'entreprises de la zone euro ont dépassé, à la fois, leur niveau pré et post-pandémique. En effet, l'indice base 2021 des créations d'entreprises s'établit à 107,1 en février 2025, soit 7 points au-dessus de ce qu'il était au sortir de la pandémie. À titre de comparaison, il était de 94 en décembre 2019, soit avant le début de la pandémie, illustrant *de facto* le niveau actuel solide des créations. L'Allemagne affiche une reprise robuste en février 2025 (119,5) confirmant ainsi la tendance des derniers mois et dépassant légèrement sa tendance de long terme de 118 entre 2015-2019. L'Espagne, elle aussi, évolue à son niveau pré-crise (96,6 en février contre 94,5 en moyenne entre 2015 et 2019) mais reste en dessous de la situation post-Covid. Enfin, la France enregistre une reprise plus timide que son voisin allemand, à 103,9 mais demeure très largement au-dessus de son niveau de 2015-2019 (65 en moyenne).

Du point de vue sectoriel, les données du mois de février 2025 indiquent une baisse des créations d'entreprises dans l'intégralité des domaines d'activité. Cette réduction est marquée dans le commerce de détail (-10,1%), la construction (-9%) et l'industrie manufacturière (-7,1%). Toutefois, il convient de noter que le niveau de créations reste supérieur à celui de la reprise post-Covid. La majorité des secteurs évoluent aux alentours de 110 (en base 2021 = 100).

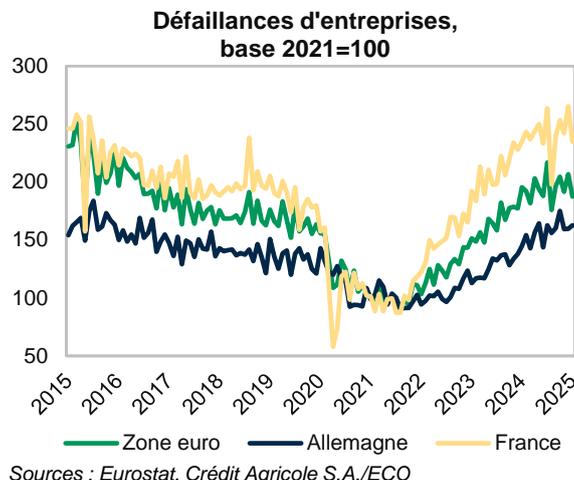


Un effet de rattrapage explique le niveau élevé des défaillances au sein de la zone euro

Si le niveau de créations d'entreprises demeure solide dans la zone euro début 2025, et ce malgré une baisse en février, c'est aussi le cas des défaillances déclarées. Et pour cause, leur niveau de janvier 2025 surpasse très largement celui de la reprise post-Covid (187,6 – base 2021 = 100). Ce chiffre est le plus faible enregistré depuis août 2024 mais il demeure tout de même élevé en comparaison de son niveau de long terme (aux alentours de 160 entre 2015 et 2019).

Les deux piliers économiques de la zone euro ont suivi des tendances similaires mais à des niveaux différents. Effectivement, la France, qui affichait des niveaux de défaillances d'entreprises très élevés entre 2016 et 2019 (proches de 180 à 200 en base 2021 = 100), fait aujourd'hui état d'un niveau à 235 – donc très fortement supérieur aux tendances post-Covid mais pas si éloigné de son niveau de long terme. C'est aussi, dans une moindre mesure, la situation de l'Allemagne : avec un niveau pré-crise proche de 140 en moyenne, le pays évolue également au-dessus, à 162,8 en janvier.

L'évolution par secteurs d'activité disponible jusqu'à décembre confirme le chiffre de 7,9% de hausse des défaillances tous secteurs confondus en décembre. Elle indique une augmentation de ces dernières dans l'industrie manufacturière et la construction, mais le secteur qui semble le plus pénalisé reste celui de l'information et de la communication avec une hausse des défaillances de 33,4% en décembre 2024.



✓ Notre opinion – La baisse aussi bien des créations que des défaillances d'entreprises en ce début d'année 2025 ne doit pas cacher leur niveau élevé. En effet, en comparaison avec les périodes pré et post-pandémie, le niveau des créations d'entreprises reste solide, tandis que celui des défaillances reste à des sommets. Toutefois, cette hausse des défaillances est à relativiser, puisqu'elle témoigne davantage d'un effet de rattrapage post-Covid que des conséquences d'une dégradation de l'activité. Car les mesures de soutien adoptées par les gouvernements durant la pandémie ont pris fin, plongeant bon nombre d'entreprises – qui subsistaient artificiellement – en situation de faillite. Couplés à des créations dynamiques, ces chiffres témoignent d'un bon renouvellement du tissu productif européen.

Article publié le 18 avril 2025 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
18/04/2025	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
17/04/2025	<u>Fintech Outlook T1 2025 – La tempête au printemps</u>	Banque, fintech
17/04/2025	<u>Corée du Sud : incendies, loi martiale et droits de douane, l'année du Serpent bleu n'a pas démarré sous les meilleurs auspices</u>	Asie
16/04/2025	<u>Espagne – Scénario 2025-2026 : croissance dynamique sous ciel incertain</u>	Europe
16/04/2025	<u>Égypte – De nouveau face à sa pyramide de dette</u>	Afrique et Moyen-Orient
15/04/2025	<u>Bitcoin, les fermes de la discorde</u>	Fintech, IT
14/04/2025	<u>France – Hausse certes, mais légère, de la détention de titres de dette américaine par les Français</u>	France
14/04/2025	<u>Zone euro – Scénario 2025-2026 : entre nouvelles fractures et nouvelles convergences</u>	Zone euro
11/04/2025	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
10/04/2025	<u>France – Placements : comment les ménages français ont-ils utilisé leur épargne en 2023 et 2024 ?</u>	France
08/04/2025	<u>France – Le nombre d'entreprises économiquement actives bondit de 42% entre 2014 et 2022</u>	France
08/04/2025	<u>Asie – Le tsunami Trump a frappé</u>	Asie
07/04/2025	<u>Liberation day – Premières conclusions</u>	Monde
07/04/2025	<u>Union européenne – Le D-Day d'une réciprocité arbitraire</u>	Union européenne
04/04/2025	<u>Monde – Scénario 2025-2026 : le temps des paris</u>	Monde
04/04/2025	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
03/04/2025	<u>Indonésie : le décrochage des marchés, signal d'une économie en plein doute</u>	Asie
03/04/2025	<u>Moyen-Orient – Viens à la maison ! La course aux IDE dans le Golfe</u>	Moyen-Orient
02/04/2025	<u>Espagne – Le plan de relance toujours en retard</u>	Zone euro
02/04/2025	<u>Royaume-Uni – Une déclaration du printemps douloureuse pour les souffrants</u>	Royaume-Uni
31/03/2025	<u>France – Un déficit public un peu inférieur à ce qui était prévu en 2024, mais toujours trop élevé</u>	France

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Elisabeth Serreau – **Statistiques** : DataLab ECO

Secrétariat de rédaction : Véronique Champion

Contact : publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Études ECO** disponible sur App store

Android : application **Études ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.